



UNE AGRICULTURE WALLONNE CRÉATIVE MALGRÉ un contexte contraignant

Stefano Zedde ¹
Doriane Henry de Frahan ²

Mars 2017

¹ Stagiaire au Secteur Politique d'Entraide & Fraternité (2016)
² Volontaire au Secteur Politique d'Entraide & Fraternité (2016-2017)

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE



Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Le modèle agroalimentaire mondial pose question depuis un certain nombre d'années (disparition des exploitations agricoles et de la paysannerie, dégradation du sol et de l'environnement, malbouffe, etc.) et ce, malgré les luttes des associations défendant l'agriculture paysanne et familiale au Sud comme au Nord.

En Wallonie, les fermes sont en voie de disparition, la biodiversité wallonne est en constant déclin selon un rapport de l'Union Européenne³ et l'appauvrissement du sol est une triste réalité. Des agriculteurs/trices tentent de limiter les dégâts tout en diversifiant leurs activités. D'autres optent pour de nouvelles manières de produire et envisagent des formes de reconversion.

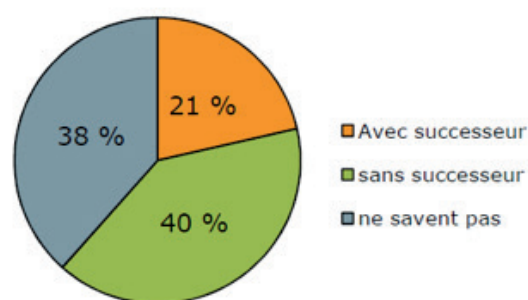
Une analyse qui présente quelques données récentes sur l'agriculture wallonne susceptibles de nous familiariser davantage avec celle-ci.

► L'agriculture wallonne : quelques données

• Plus de la moitié des fermes wallonnes a disparu en 35 ans

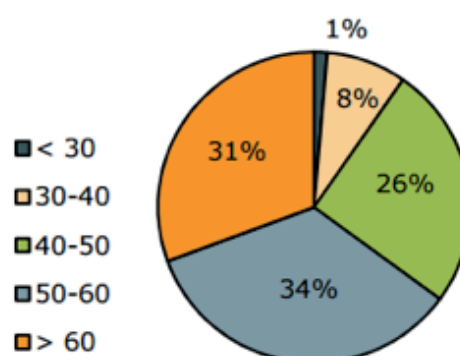
La **disparition** de la moitié des fermes wallonnes a entraîné des changements dans le paysage agricole. Selon les statistiques du SPF Economie⁴, en 1980 on comptait 37 843 exploitations agricoles en Wallonie, ce chiffre a constamment chuté pour tomber à 12 867 en 2015 (environ 68 % de moins). Cette forte diminution s'explique notamment par les pressions énormes que subissent les agriculteurs/trices dues aux marchés internationaux instables qui font baisser les prix et les bénéfices pour les producteurs familiaux. Le travail agricole – qui comprend des activités lourdes et dépendantes de conditions aléatoires comme la météo – n'étant plus assez rémunéré, il devient moins attractif pour les jeunes générations. En 2014, seulement 21 % des exploitants wallons de plus de 50 ans déclaraient avoir un successeur⁵ (voir graphique).

Succession des exploitants de 50 ans et +



©SPF Economie

En 2014, **l'âge moyen** de la main d'œuvre agricole, comme nous le montre le graphique ci-dessous, confirme cette tendance.



©SPF Economie

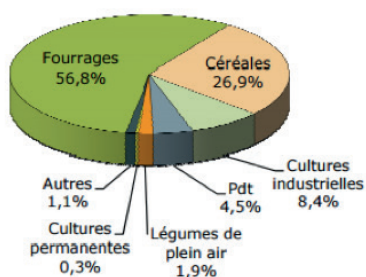
³ Natagora. (2014). «Face au déclin de la biodiversité», [En ligne: http://www.natagora.be/index.php?id=530&no_cache=1&tx_natnews_pi1%5B-showUid%5D=610]

⁴ SPF Economie (2014). «Chiffres clés de l'agriculture». Direction générale statistique. [En ligne: http://statbel.fgov.be/fr/binaries/WEB_FR_Kerncijfers%20Landbouw_2014_tcm326-252903.pdf]

⁵ SPF Economie, Op. Cit., pp. 15

Concernant **la surface agricole wallonne**, les données récoltées donnent à voir que **la surface destinée aux cultures industrielles se limite à 8%**. En effet, sur les 713 606 hectares de surface agricole utile que compte la Wallonie, on compte en 2014 seulement 60 356 destinés aux cultures industrielles. De plus, le graphique ci-dessous nous montre qu'une majorité de cette surface est destinée aux fourrages.⁶

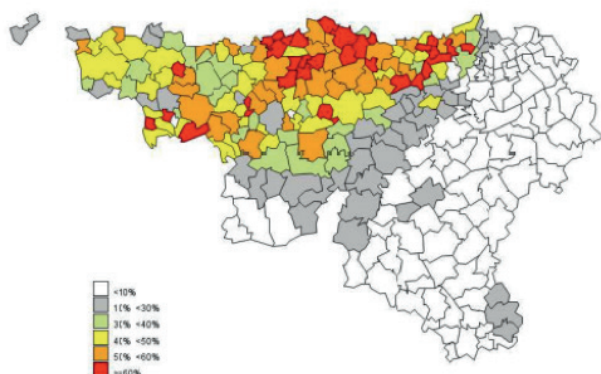
Destination des surfaces agricoles – moyenne 2012-2014



©SPF Economie

Le rapport de la Région wallonne nous montre également l'importance des grandes cultures dans les différentes communes, en pourcentage de la valeur de la production agricole totale de la commune. On peut dès lors constater que c'est généralement au nord de la Région que se trouve le plus haut pourcentage de grandes cultures, mais de manière globale, elles ne sont pas du tout majoritaires en Wallonie.⁷

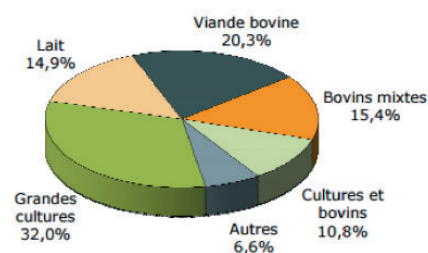
Importance du secteur des grandes cultures dans les communes de Wallonie (2014)
(en % de la valeur de la production agricole totale de la commune)



©SPF Economie

Concernant les **spécialisations des différentes exploitations**, les grandes cultures et la viande bovine restent les deux secteurs qui semblent intéresser le plus les exploitants wallons.⁸

Spécialisation des exploitations - 2014



©SPF Economie

• La superficie moyenne des exploitations a presque triplé en 35 ans

La superficie moyenne des exploitations a connu une très forte augmentation, passant de 20,8 hectares en moyenne en 1980, à 56,9 hectares en 2015.⁹ La tendance a été d'étendre l'exploitation pour cultiver davantage et rentrer un minimum dans les frais. Rappelons que dans le cadre de la **PAC 2015-2020 wallonne** (Politique Agricole Commune), les paiements directs perçus par les agriculteurs sont distribués en fonction des hectares et du nombre d'animaux, ce qui **encourage cette recherche d'agrandissement, mais aussi la spéculation foncière**¹⁰.

Hubert: « Avant la deuxième guerre mondiale, une famille d'agriculteurs pouvait vivre de ses récoltes en cultivant sur 5 hectares seulement par exemple. Actuellement, les agriculteurs cultivent sur des terres de plus en plus grandes et les rentrées d'argent sont de moins en moins importantes étant donné les prix pratiqués ».

⁶ Région Wallonne (2016). « L'agriculture wallonne en chiffres », pp. 4 [En ligne : https://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/Complet_FR_2014-2.pdf]

⁷ L'agriculture wallonne en chiffres, Op. Cit., pp. 8

⁸ L'agriculture wallonne en chiffres, Op. Cit., pp. 9

⁹ SPF Economie, Op. Cit., pp. 15

¹⁰ Choplin Gérard (2015). « La mise en œuvre de la PAC 2015-2020 en Wallonie: Quel impact sur le droit à l'alimentation », Publication FIAN Belgique, pp.3. [En ligne : http://www.fian.be/IMG/pdf/Note_PAC_juin_2015_web-2.pdf]

Le sol wallon s'appauvrit

Selon Philippe Blerot, ancien inspecteur général de la Division Nature et Forêt de la Région wallonne, il y a un «problème incontestable de manque de matière organique dans les sols puisque nous avons 51 % des sols agricoles qui ont moins de 2 % de matière organique. En fait, en région wallonne, on se rend compte qu'il y a 40 % des terres cultivées qui perdent chaque année plus de 5 tonnes de terre par hectare et même 15 % de ces 40 % qui perdent plus de 10 tonnes à l'hectare, donc il est vraiment essentiel de reconstruire nos sols en apportant de la matière organique¹¹».

• Une transition malgré les endettements et le difficile accès à la terre

Les agriculteurs/trices sont les premiers à souffrir de cette situation. Parmi les facteurs freinant l'option franche vers la reconversion, pointons l'endettement et l'accès à la terre.

• **L'endettement des agriculteurs :** aujourd'hui, les agriculteurs doivent faire face à un endettement toujours plus conséquent. Celui-ci provient, entre autres, des nouveaux investissements qui sont réalisés pour rester concurrentiel sur le marché. Ceci se traduit par l'achat de nouvelles machines et de nouvelles terres. En Belgique, malgré une diminution du nombre d'agriculteurs, la vente de tracteurs agricoles ne cesse d'augmenter au fil des années.¹² En 1977, 114 517 tracteurs étaient présents dans les exploitations, contre 183 638 en 2013.¹³ On observe toutefois que l'investissement dans les machines agricoles enferme toujours davantage les agriculteurs dans le modèle conventionnel, qui, paradoxalement, ne parvient pas souvent à leur apporter une réelle qualité de vie mais les endette davantage.

• **L'accès à la terre¹⁴ :** on constate une réelle difficulté d'accès à la terre en Wallonie, que ce soit via l'achat ou bien la location (le bail à ferme). Les prix ont connu une hausse spectaculaire, avec une augmentation de 54 % calculée entre 1995 et 2004 et un prix des terres agricoles qui varie de 25 000 à 50 000 euros par hectare¹⁵. A peu près 70% des terres agricoles sont soumises aux baux à ferme.¹⁶



¹¹ RNDéveloppement (2014). « L'agroforesterie en Wallonie: interview de Philippe Blerot », [Vidéo en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=oOVXSunc4y0J>]

¹² SPF Economie, Op. Cit., pp. 11

¹³ Ibidem, pp.11

¹⁴ Juliette Villez (2015). « L'accès à la terre en Wallonie », Publication d'Entraide & Fraternité, [En ligne: https://www.entraide.be/IMG/pdf/acces_a_la_terre_walonie_web.pdf]

¹⁵ Aide au développement (2014). « La terre: y accéder, bien la gérer! », Cultivons le futur, n° 34, pp.4

¹⁶ Ibidem, pp.4

▶ Pratiques agricoles et rurales wallonnes : diversification, reconversion et initiatives « durables »

Les observations du paysage conventionnel et alternatif wallon donnent à voir au moins trois évolutions :

- Le développement des activités de diversification à la ferme (ferme pédagogique, gîte rural, transformation des produits, etc.)
- La reconversion et la transition de certains producteurs vers l'agriculture biologique – ou agroécologique – dans l'optique d'une agriculture soucieuse de l'environnement. En effet, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à convertir leur exploitation en production biologique. Au 31 décembre 2015, la Wallonie comptait 1347 fermes biologiques, soit 10,5% de fermes wallonnes, ce qui représente une ferme sur dix.¹⁷
- La mise en place d'initiatives de production et de commercialisation alternatives (circuits-courts, coopératives, ventes à la ferme etc.)

S'il est malaisé de recenser l'ensemble de ces initiatives, on peut porter l'attention au moins sur deux phénomènes : la promotion de l'agroécologie et celle des circuits courts.

• L'agroécologie

Aujourd'hui, d'après Philippe Baret - docteur en agronomie et professeur à l'UCL spécialisé dans la génétique et l'agroécologie -, on peut considérer que « les gens qui sont dans l'agriculture biologique sont sans doute pionniers de l'agroécologie¹⁸ ». Cependant, on constate que ces mêmes personnes n'utiliseront pas forcément le terme d'agroécologie pour définir leurs pratiques. En effet, ce terme est davantage répandu dans le milieu académique que de manière générale dans la population, même agricole.

Afin de promouvoir l'agroécologie en Wallonie, différentes initiatives ont été mises en place, via la mise en place d'un certificat universitaire ou de formations dans des fermes.

En effet, l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Liège organisent une formation en « Agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables » permettant d'analyser les processus de transition vers des systèmes agro-alimentaires afin de répondre de manière durable aux défis de demain.¹⁹

D'autres formations sont réalisables au sein de fermes familières à ces pratiques. C'est le cas de celles faisant partie du « Réseau de Fermes paysannes » ou du « Réseau transition » et qui permettent aux personnes désireuses de se lancer dans l'agriculture, d'obtenir une formation avec des valeurs de souveraineté alimentaire et d'agroécologie. Ces formations sont le plus souvent gratuites, mais exigent des participants/tes, une lettre de motivation et un projet d'installation à court, moyen ou long terme, ainsi qu'une présence assidue²⁰.

¹⁷ Annet Sylvie et Beudelot Ariane (2015). « Les chiffres du BIO en 2015 ». [En ligne : <http://www.apaqw.be/Apaqw/media/PDF/CommPresse/DP-biochi-2015.pdf>]

¹⁸ Interview du Pr. Baret, par S. Zedde (trimestre2/2016)

¹⁹ GIRAF (n.d.). « Agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables ». [En ligne : <http://www.certificat-agroecologie.ulg.ac.be/>]

²⁰ http://lemap.be/spip.php?rubrique15&var_mode=calcul

• Après formation, comment permettre le développement de l'agroécologie en Wallonie ?

Ce qui est important, selon le Professeur Baret, c'est de mettre en place des **systèmes de commercialisation qui donnent aux agriculteurs une certaine marge de manœuvre**. Ensuite, ils pourront appliquer des pratiques qu'ils connaissent déjà, mais qui actuellement ne sont pas compatibles avec leurs nécessités de rendement. Il existe quelques systèmes modèles en Wallonie, comme les systèmes de production de lait de chèvre ou de farine biologique qui engendrent les bénéfices corrects permettant aux exploitants d'en vivre, car ils ont réussi à valoriser leur production. Celle-ci, une fois valorisée, apporte une marge financière qui permet un investissement sur la qualité environnementale. Le fromage de chèvre et la farine bio sont deux exemples où, en Wallonie, de la « vraie agroécologie » peut être mise en place.

La ferme de Baillerie²¹ à Bousval

Démarrant ses activités en 2007 sur 15 hectares (dont 13 ha de prairies, 1 ha de maïs grain et 1 ha de betteraves fourragères), la ferme de Baillerie est une coopérative d'agriculteurs qui possède un élevage de chèvres et qui produit ses fourrages. Les chèvres servent à produire du lait qui est transformé en fromage. L'activité principale de la ferme est donc la vente de fromages de chèvre. Pour ce faire, la ferme de Baillerie utilise quotidiennement différentes pratiques agroécologiques :

- Pas d'utilisation d'engrais chimiques ou de pesticides: seul l'ajout de fumier est utilisé tous les trois ans avant de ressemer les prairies. Cela permet aussi de préserver la fertilité des sols.
- Autonomie fourragère: les chèvres sont nourries avec ce qui est produit à la ferme.

- Fromagerie chauffée à l'énergie solaire: des panneaux solaires ont été installés sur le toit de la fromagerie.
- Respect des agriculteurs du Sud: il n'y a pas d'aliments importés au détriment des producteurs du Sud.

• Le circuit court

Si l'agriculture agroécologique implique d'avoir recours à des circuits courts²², l'agriculture « conventionnelle » ne les exclut pas non plus et a mis cette stratégie en pratique depuis de nombreuses années.

• Pourquoi le circuit court²³ ?

Pour l'agriculteur/trice, vendre via un circuit court lui permet une meilleure maîtrise des débouchés commerciaux de sa production, mais également des prix de vente. En effet, l'idée sous-jacente du circuit court est que le produit doit être consommé le plus près possible de son lieu de production et que les liens entre producteurs et consommateurs doivent être facilités, ce qui favorise aussi la solidarité entre ces deux groupes qui ont l'occasion de rencontrer²⁴. Le consommateur y trouve également l'avantage d'obtenir des produits frais et locaux. La fraîcheur, le goût, l'odeur, la proximité et l'aspect sont les premiers critères qui incitent les consommateurs à se fournir en vente directe.²⁵

Dans une étude réalisée par le Centre de Recherche et d'Information des Organisa-

²¹ <http://fermedelabaillerie.be/>

²² « Le circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles et horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur » - http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=355

²³ Service public de Wallonie (n.d). « Vente directe à la ferme- Circuits courts-Avantages et contraintes de l'agriculture. » Portail de l'agriculture wallonne, [En ligne: http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=356]

²⁴ Henry de Frahan Doriane (2016). « Vers une mondialisation des alternatives alimentaires », Publication Entraide & Fraternité. [En ligne: https://www.entraide.be/IMG/pdf/analyse_mondialisations_des_alternatives_dorianehdf_cc_final.pdf]

²⁵ « Les chiffres du BIO en 2015, Op.cit. pp. 10

tions de Consommateurs (CRIOC) en 2010, on constate que tous les circuits courts ne connaissent pas du tout le même succès. En effet, si les marchés locaux et les magasins de proximité sont connus par une large majorité de consommateurs (83 %) ainsi que la vente directe à la ferme (70 %), ce n'est pas le cas ni pour les groupes d'achat commun qui ne sont connus que par 11 % d'entre eux, ni pour la vente de paniers découverts par 17 % seulement²⁶.

L'intérêt des consommateurs se porte surtout envers les marchés (67 %), les magasins de proximité (57 %) et la vente directe à la ferme (49 %). Tous les autres circuits courts²⁷ semblent ne pas intéresser encore la majorité de consommateurs: à peine 6 % de ceux-ci marquent un intérêt pour les Groupes d'achat commun.²⁸

• Quel est le soutien à ces circuits courts ?

Des structures permanentes telles que le Conseil de Filière Wallonne de Produits Horticoles Comestibles ou le Bioforum Wallonie sont soutenues par la Région wallonne et fournissent des informations, structures et encadrements aux agriculteurs. D'autres projets comme «L'Accueil Champêtre en Wallonie», «Les Saveurs paysannes» ou «Les Grosses Légumes» sont subventionnés par la Région wallonne et ont pour but de promouvoir la diversification des agriculteurs.²⁹

Pour les pratiquants de l'agroécologie, le circuit court revêt une importance considérable. Il serait par exemple plus facile de démarrer des pratiques agroécologiques si les débouchés commerciaux en proximité étaient garantis (un réseau local d'épiceries prêt à écouler les produits cultivés par exemple).

Bref, la vente via les circuits courts présente des avantages pour les agriculteurs et maraichers pratiquant des méthodes agroécologiques ou biologiques, tout comme pour les agriculteurs conventionnels.

• Agroécologie, circuits courts et transition

Certes, la transition vers un système agroalimentaire durable exige de repenser l'ensemble du système à la fois de production et de commercialisation, Ceci ne signifie pas que les producteurs/trices et consommateurs/trices attendent « les bras croisés » que la transition veuille bien se montrer. Des initiatives voient le jour dans le contexte actuel, malgré les limites de celui-ci, et rencontrent les intérêts de plusieurs groupes de producteurs et de consommateurs. Certains forment des coopératives, parmi celles-ci, pointons Agricovert dont le slogan est « Ensemble pour une agriculture locale, sociale, équitable et durable ». Cette coopérative distribue dans 60 dépôts et se compose de 30 producteurs locaux biologiques (Namur/Brabant wallon) et de 450 « consom'acteurs »,

Le projet « Grez en transition » dans le Brabant Wallon est un autre bel exemple (voir encadré) s'inscrivant dans la transition vers un système agroalimentaire durable. Un des objectifs du projet est de rassembler tous les acteurs de la commune qui peuvent contribuer, à leur manière, aux valeurs de la « transition » (voir encadré page suivante).

²⁶ CRIOC (2010). « Circuits courts », [En ligne: <https://agriculture.wallonie.be/qualite/5043fr.pdf>] p.7

²⁷ Le CRIOC a identifié de nombreux types de circuits courts tels que: la vente directe à la ferme, les magasins de proximité, les magasins communs, les paniers collectifs, les marchés locaux, les marchés à la ferme.

²⁸ CRIOC (2010). « Circuits courts », [En ligne: <https://agriculture.wallonie.be/qualite/5043fr.pdf>] p.8

²⁹ « Vente directe à la ferme- Circuits courts-Avantages et contraintes de l'agriculture. », Op Cit.

« Grez en Transition »

Mis en place en 2009, ce projet regroupe à la fois des maraîchers, des agriculteurs et des consommateurs. De multiples ateliers et événements sont proposés aux habitants de Grez-Doiceau³⁰. De nombreuses visites de potagers cultivés selon, par exemple, les principes de la permaculture³¹ sont organisées, ainsi que des formations pour l'apprentissage de ce mode de culture. On y retrouve aussi différents Groupements d'Achat Solidaire (GAS) où les personnes s'engagent à acheter les fruits et les légumes chez un producteur local le temps d'une saison. Une monnaie locale, « les blés », a été également mise en place, pour encourager l'économie solidaire et surtout locale. Il est possible de mettre soi-même en place un GAS en répondant à diverses conditions disponibles sur le site de grezentransition.be. Ce projet a pour but de soutenir une économie locale défendant certaines valeurs écologiques/environnementales et de créer ainsi une solidarité entre les individus et les différents groupes d'achat.

» Une agriculture familiale et paysanne à défendre, protéger et soutenir en Région wallonne comme partout ailleurs

Exode rural, diminution des exploitations agricoles et de la paysannerie, difficulté de transmission du capital et des valeurs rurales, accaparement des terres, avènement de l'agrobusiness toujours plus imposant, la crise que connaissent actuellement l'agriculture familiale wallonne et les agricultures familiales et paysannes de par le monde est structurelle.

De nombreuses études sont parues et paraîtront encore sur les possibles avenir de l'agriculture ici et là-bas parmi lesquelles se trouveront celles de certains scientifiques qui défendent un système agroalimentaire vert, « moderne », employant engrais chimiques et mettant en avant les avantages des derniers avancements technologiques pour une agriculture résolument moderne et « durable ».

Des alliances se poursuivront entre Etats et secteur privé (multinationales de l'agrobusiness notamment) pour défendre un système agroalimentaire mondial toujours plus concentré aux mains de quelques groupes privilégiés. Dans ce modèle, ce qui est proposé, c'est de « développer » les paysans/nes du Sud soit en les encourageant à travailler à bas prix comme salariés/ées saisonniers/ères pour des entreprises qui, le plus souvent, occupent leur terre, soit en les contraignant à une pauvreté grandissante ou à l'exode rural. Et s'il faut changer la Constitution du pays pour favoriser la venue des investisseurs étrangers en vue du « développement » (de qui, de quoi?), ce n'est pas un problème³².

³⁰ Grez-Doiceau est commune située dans le Brabant-Wallon, avec une superficie de 55,44 km² dont la surface agricole avoisine les 60 %.

³¹ La permaculture est une science de conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.

³² Voir notamment les analyses d'E&F portant sur Haïti et le Guatemala.

A Entraide & Fraternité, nous continuons à soutenir que, dans une perspective de souveraineté alimentaire, parmi les modèles d'agriculture, l'agriculture familiale et paysanne est celle qui est à même de contribuer à un nouveau système agro-alimentaire durable à condition qu'elle soit renforcée.³³

En Région wallonne, ainsi que dans une partie des régions et pays européens, tout comme dans la plupart des pays du Sud, l'agriculture reste majoritairement familiale et paysanne et c'est encore elle qui nourrit les populations tant au Nord qu'au Sud. Elle mérite d'être protégée et soutenue au Nord comme au Sud. En Région wallonne, les agricultures dites «conventionnelles», «biologiques» ou encore celles qui déve-

loppent des pratiques mixtes sont toutes des agricultures familiales. Alors, plutôt que d'opposer les agricultures familiales entre elles, tentons de comprendre les défis qui se posent à elles dans un avenir proche - qui voit se dessiner la reconfiguration de la Politique Agricole Commune - et ainsi, mieux identifier les enjeux communs dans ce cadre. ■ **S.Z & D.H.d.F**



³³ Carracillo Carmelina (2008). «Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire. Cultiver, pas mendier.», Etude d'Entraide & Fraternité, [En ligne: https://www.entraide.be/IMG/pdf/1_agriculture_paysanne_et_souverainete_alimentaire.pdf]